

Convention N.Schlumberger et la Sodiv s'unissent pour créer 110 emplois

Un nouveau dispositif de « prêts participatifs » permettant la création d'emplois dans le bassin de Guebwiller est né, hier, de la synergie entre le groupe N.Schlumberger et la société de reconversion Sodiv.

Créer plus d'une centaine d'emplois en trois ans sur le territoire de la communauté de communes de la région de Guebwiller (CCRG), tel est le défi honorable que se sont fixé Bruno Ameline, p.d-g. de N.Schlumberger et Gilbert Decker, p.d-g. de la société de reconversion Sodiv.

Afin de concrétiser cet objectif, les deux partenaires ont signé, hier matin, au siège de la CCRG à Guebwiller, une convention précisant les moyens mis à disposition pour réussir. « *N.Schlumberger a connu des difficultés importantes en 2006 et figure au premier rang des efforts engagés par la cellule de revitalisation, a rappelé Bruno Ameline. Nous avons donc travaillé avec la Sodiv afin de mettre en place un support particulier pour créer de l'emploi : l'octroi, à des entreprises ou à des sociétés unipersonnelles qui portent des projets de développement ou de nouveaux emplois, de prêts dits participatifs* », a déclaré le p.d-g. de NSC.

D'un montant minimum de 15 000 jusqu'à 150 000 maximum, ces prêts d'une durée de 5 à 7 ans permettront de financer des projets de création ou de développement d'entreprises dans les secteurs de l'industrie, des services à l'industrie, de l'artisanat, et de la production.

5 000 par emploi prévu

En moyenne, les prêts accordés s'élèveront à 5 000 par emploi prévu, avec quelques cerises sur le gâteau pour ceux qui rempliraient les conditions suivantes : 2 000 par emploi localisé dans des bâtiments éventuellement rendus disponibles par le groupe NSC (sur les sites de Buhl et Guebwiller) ; 2 000 par emploi en cas d'embauche en CDI (contrat à durée indéterminée) d'un ancien salarié de N.Schlumberger inscrit à la cellule de reclassement et demeurant sans emploi ; 1 000 par emploi présentant une synergie avec les activités de N.Schlumberger ou de la Fonderie. En guise d'exemple, Bruno Ameline a évoqué les activités de maintenance ainsi que de câblage électrique, qui « *pourraient devenir des sous-traitants de NSC* ».

Des moyens financiers bien sûr — 730 000 au total —, mais pas exclusivement, comme le précise Gilbert Decker : « *Notre action s'inscrit dans la durée puisque les prêts, accordés sans caution ni garantie, peuvent s'étendre jusqu'à 7 ans. Nous nous intéressons également à la santé des entreprises que nous finançons et leur apportons gratuitement un suivi et des conseils financiers* », revendique le p.d-g. de la Sodiv. Cette société de reconversion a vu le jour en 1985 à la demande de l'État afin de recréer autant d'emplois que ceux supprimés dans le Bassin Potassique avec la fermeture programmée des Mines de potasse d'Alsace. Après 20 ans d'activité, la Sodiv est intervenue auprès de 500 projets ayant entraîné la création de plus de 5 000 emplois effectifs, en apportant plus de 45 millions d'euros de soutien financier. Les élus présents hier au siège de la communauté de communes — Michel Sordi, député de la circonscription ; Étienne Bannwarth, conseiller général du Haut-Rhin ; Daniel Weber, président de la CCRG et maire de Guebwiller ; Thomas Birgaentzlé, maire de Soultz ; Marc Jung, maire d'Issenheim ; Jean-Marc Schreiber, maire de Buhl ; François Grunenberger, maire de Lautenbach-Zell — se sont tous félicités de ce partenariat et de

la synergie qui s'est créée au sein de la CCRG pour redynamiser l'emploi. Cette dernière a été particulièrement appréciée par Bruno Ameline : « *Depuis que la cellule de revitalisation s'est créée, les élus et l'État ont su développer un environnement et une ambiance positive, facteurs de motivation pour que notre entreprise continue à s'investir dans la région* », a-t-il indiqué.

Ce dispositif de prêts participatifs vient s'ajouter au mécénat de Vivendi dans la région (lire L'Alsace du 7 novembre) et à la possible installation d'une pépinière d'entreprises dans le bâtiment « Le Louvre », appartenant à N.Schlumberger, et qui permettrait de créer 120 emplois.



Bruno Ameline, p.d-g. de N.Schlumberger et Gilbert Decker, p.d-g de la Sodiv (assis de gauche à droite), ont signé une convention visant la création d'environ 110 emplois d'ici trois ans en présence des élus du secteur. Photo Céline Bechler.

En pratique

Les candidats qui souhaitent prétendre à un prêt participatif doivent s'adresser directement à la Sodiv (lire coordonnées ci-dessus). « *Notre originalité, c'est que les gens viennent nous voir et racontent leur projet, il n'y a pas de dossier à déposer,* explique Gilbert Decker, le p.-d.g de la Sodiv. *En général, après une heure d'entretien, nous sommes en mesure de donner une réponse* », ajoute-t-il. Parmi les critères évoqués ci-contre, un est particulièrement déterminant : il faut que la création d'emploi envisagée soit réaliste. En cas d'accord, seuls deux mois sont ensuite nécessaires au versement effectif du montant du prêt.

CONTACT Sodiv, avenue Joseph Else, 68310 Wittelsheim.

Tél. : 03.89.57.83.50.

Courriel : sodiv@sodiv.fr

Céline Bechler